



Le développement durable : un impératif difficile à mettre en œuvre

" Faire du développement durable " est un mot d'ordre qui apparaît de plus en plus souvent dans le débat public et qui est la raison d'être des Agendas 21. Mais que signifie cette injonction ? Comment faire pour que le développement durable ne soit pas qu'un mot valise pour invoquer des valeurs généreuses sans réelle application concrète ?

Des entretiens avec des acteurs lyonnais de l'administration, de l'urbanisme, de l'économie et du milieu associatif ont permis de cerner un peu mieux comment le développement durable est perçu et mis en œuvre dans l'agglomération lyonnaise. Un clivage net apparaît entre ceux qui sont intéressés par le développement durable et se sont forgé leur propre interprétation de la notion et une majorité qui ne se sent pas vraiment concernée par ce terme trop conceptuel.

Car c'est en effet la mise en pratique du développement durable qui pose problème et soulève des enjeux différents pour chaque groupe.

Cette troisième note Millénaire 3 constitue la synthèse d'une étude réalisée pour la Mission prospective et stratégie d'agglomération sur le thème du développement durable par Gabrielle Fack, dans le cadre d'un stage de trois mois en juillet, août et septembre 2001

Déjà paru :

N° 1 : Société de l'information : quelle information, pour quelle société ?
Février 2001

N° 2 : Lyon et les livres : un nouvel avenir à écrire...
Avril 2001

A la recherche d'une définition simple du développement durable

Il est très difficile de donner une définition simple du développement durable, d'où la variété des interprétations de la notion par les acteurs. La complexité du terme pose aussi des problèmes de compréhension et d'assimilation.

Des définitions multiples

Le développement durable est un concept très à la mode, mais donner une définition simple du terme est un exercice difficile auquel peu de gens se risquent. Ainsi, faute de définition consensuelle le développement durable est toujours présenté sous un angle historique, avec les définitions successives depuis la première apparition du terme en 1972 à la conférence de Stockholm sur l'environnement. Deux définitions constituent cependant le point de départ de toute réflexion sur le développement durable. La définition du rapport Bruntland¹ est une des premières à préciser le terme :

" Le développement durable (sustainable development) est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. "

Dans cette définition, le principe du développement n'est pas remis en cause, mais il se trouve cadré par

1- Notre avenir à tous, rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987

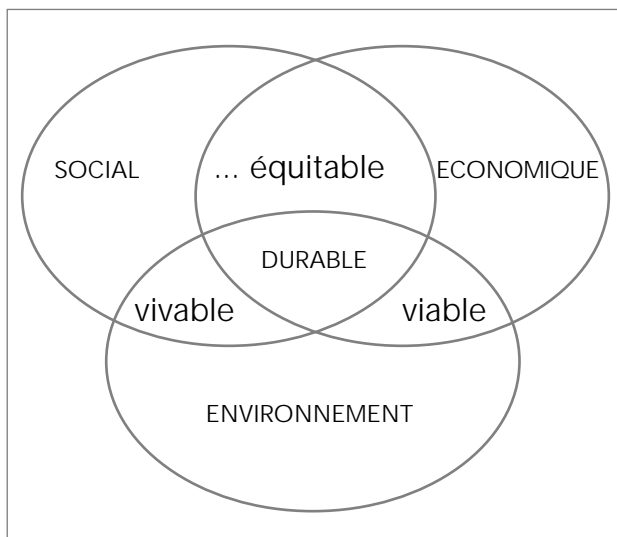
une double exigence : répondre aux besoins des hommes ici et maintenant – ce qui n’est pas nouveau – et gérer les ressources de façon responsable par rapport aux générations futures, ce qui est beaucoup plus original. En effet, le rapport Bruntland, qui paraît après une série de catastrophes écologiques, traduit la prise de conscience que la Terre ne peut pas être exploitée à l’infini. Certaines limites fondamentales doivent être respectées par le développement économique sous peine de mettre en péril tout le système.

La deuxième définition du développement durable qui sert de référence est tirée de la déclaration de Rio élaborée en 1992 lors de la Conférence de Rio sur l’environnement et le développement. La déclaration détaille 27 principes, et c’est le premier qui est très souvent cité pour définir le développement durable :

“ Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. ”

Ce principe a une orientation plus humaniste et plus utopiste que la définition de Bruntland. Il établit un droit au développement personnel harmonieux, alors que la définition de Bruntland met l’accent sur la solidarité et la responsabilité envers les générations futures. Cependant, ces deux définitions généreuses restent très floues et ne permettent pas de fixer clairement le sens de la notion.

Les représentations schématiques ont le mérite de clarifier le concept : il s’agit de concilier l’économique, le social et l’environnement.



Le passage aux représentations schématiques entraîne en fait une modification de la perception de la notion. Le développement durable devient une méthode, s’adressant aux gestionnaires et aux décideurs, qui ont le pouvoir d’arbitrer entre les différents domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Au final, cette présentation quelque peu théorique du développement durable provoque plus d’interrogations qu’elle ne donne de réponses. Toutes les définitions passées en revue ont un dénominateur commun : elles cherchent à définir les modalités d’un développement qui ne se réduise pas à la croissance économique, mais se fasse pour les hommes dans le respect de la nature. Mais les traductions successives de ces grands principes généreux entraînent avec eux des glissements sémantiques qui, au lieu de mieux préciser la notion, la complexifient. Un exemple caricatural est donné par la traduction en français de “sustainable development” par développement durable, qui peut donner l’impression que le concept cherche à pérenniser le mode de développement actuel sans changements.

Une grande variété d’interprétation de la notion

Nous allons voir que les acteurs interrogés sur la région lyonnaise se positionnent également

de façon très diverse par rapport au concept de développement durable, ce qui complexifie encore davantage la problématique.

Une première constatation s’impose : le développement durable n’est pas un concept partagé par tous les acteurs, même si tous en ont entendu parler. Des différentes prises de position dessinent schématiquement trois groupes.

- Ceux qui s’intéressent de près à la notion

Ce sont surtout certains cadres de l’administration, des chercheurs, des urbanistes et quelques chefs d’entreprise qui composent ce groupe, mais celui-ci réunit des points de vue variés. Des différences s’affirment autour de la place à accorder aux différentes dimensions économique, sociale et environnementale.

Un courant, qui semble majoritaire, défend une approche équilibrée des trois sphères économique, sociale et environnementale. Ainsi pour l’Association pour les Pratiques du Développement Durable (APDD), le développement durable ne se limite en aucun cas à l’environnement, même si c’est une dimension à mieux prendre en compte dans les décisions. En effet, le développement ne peut pas se concevoir sans les hommes et leur activité économique : il s’agit donc d’arriver à un équilibre à travers la confrontation entre les différentes logiques.

Une minorité bien représentée défend cependant une conception du développement durable où l’environnement tient une place prépondérante. Selon Philippe BLANCHER, chercheur à Economie et Humanisme, l’intérêt du concept par rapport

aux problématiques existantes sur le développement vient de l'attention portée à la préservation des ressources : la prise en compte de l'environnement doit rester l'axe central du développement durable, puisque c'est ce qui fait la spécificité de la notion. Cette attention particulière à l'environnement est d'autant plus justifiée, selon certains, que c'est actuellement la dimension la plus négligée dans les décisions de développement. Dans cette perspective, l'attention portée au social dans le cadre du développement durable consisterait surtout à analyser les conséquences sociales des problèmes environnementaux et des mesures prises pour les résoudre ou les conditions sociales d'une meilleure prise en compte de l'environnement.

Pour les acteurs économiques, il faut rester pragmatique. Les chefs d'entreprise qui s'intéressent au concept (souvent dans le cadre d'associations d'entreprises pour les PME) considèrent que le développement durable ne peut avoir une chance de s'imposer que si ses applications sont économiquement rentables. Il s'agit de se fixer des ambitions plus modestes pour le développement durable, en acceptant les règles du jeu économique. Pierre BRIGLIA, président de l'Association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises (APPEL), réhabilite la gestion " en bon père de famille ", c'est-à-dire une gestion qui conserve les ressources ou les répare si elles sont dégradées, car les ressources sont finies et qu'il faut les préserver.

Les prises de position de ces acteurs sont assez variées sur le plan conceptuel, mais elles sont fondées sur une culture commune suffisamment bien établie pour permettre le dialogue et le travail collectif, ce qui n'est pas le cas des groupes suivants.

- Ceux qui critiquent le terme

Certains acteurs se méfient du terme de développement durable, " mot-valise " qui recouvre des champs tellement vastes qu'il en perd toute signification. Utiliser le terme n'apporterait rien, car il ne veut rien dire pour la plupart des gens, dont les préoccupations sociales, environnementales et économiques s'expriment de façon très concrète (besoin d'espaces verts, de crèches...).

Quelques associations écologistes ont une position beaucoup plus radicale, en restant très minoritaires. Elles considèrent que le terme de développement durable est biaisé dès le départ, car il ne remet pas en cause le modèle de développement néo-libéral, mais cherche simplement à le pérenniser en compensant les pertes sociales et environnementales. Ces écologistes contestent l'idée qu'il faudrait toujours plus se développer au détriment de l'environnement.

Mais si le développement durable n'est pas un concept plus répandu, c'est surtout parce qu'il reste trop théorique pour un certain nombre d'acteurs proches du terrain.

- Ceux qui ne sont pas vraiment impliqués

Paradoxalement, ce sont souvent les associations ou les entreprises qui mènent des initiatives concrètes très intéressantes en terme de développement durable qui emploient le moins le terme. Ainsi, l'association HESPUL, qui a pour but de favoriser les énergies renouvelables, n'inscrit pas son action dans le développement durable, terme conceptuel très éloigné de la réalité pratique de l'association. Même si certains acteurs "font du développement durable comme Monsieur Jourdain faisait de la prose", ils ne se préoccupent pas de cadrer leur action avec les principes du développement durable.

Un clivage marquant se dessine donc entre les convaincus, réunis par leur volonté de faire avancer le développement durable, même s'ils ont chacun leurs interprétations et les autres, pour qui le développement durable reste un concept mal défini aux applications pratiques incertaines.

Mais il semble bien que les nombreuses réticences à adopter le terme de développement durable sont aussi révélatrices de la relative nouveauté du concept en France.

Le problème de l'assimilation de la notion

La lenteur de l'assimilation de la notion peut s'expliquer par des obstacles d'ordre culturel ou générationnel mais aussi par une présentation souvent trop élitiste du développement durable.

La dimension culturelle

Il semble que la dimension culturelle, occultée par un concept présenté comme universel, pose souvent problème. En effet, le développement durable, qui est né dans les rapports internationaux, semble être une idée universelle parce que les problèmes qu'il soulève sont eux-mêmes universels. Pourtant, l'universalité du concept n'est qu'apparente : certains ont souligné que le développement durable est une idée de pays riche. Plus précisément, force est de constater que les promoteurs du développement durable sont essentiellement les pays d'Europe du Nord. En face, des pays comme la France font figure de retardataires récalcitrants. Mais peut-être une des raisons de ce retard est-elle due à l'étrangeté de la notion de développement durable pour la culture française ?

Un problème de génération ?

Les acteurs les plus jeunes évoquent plutôt un problème de génération. Selon eux, leurs parents, élevés dans l'après guerre, n'ont pas été sensibilisés à la nécessité de préserver les ressources. Penser en terme de développement durable, c'est donc changer les représentations sociales en profondeur. Mais encore faut-il que le développement durable soit un concept accessible à tous.

Une présentation du concept trop élitiste

Or l'implantation encore très parcellaire du

concept dans la population est aussi liée à sa présentation qui donne l'impression que c'est un concept fait par les experts pour les décideurs : le développement durable semble s'adresser aux personnes qui ont en main les destinées économiques, sociales et environnementales d'une nation. Cette présentation élitiste du développement durable occulte le message premier qu'il contient et qui nous concerne tous. Mais si le développement durable reste encore une idée peu rassembleuse, c'est surtout par manque d'applications concrètes dans lesquelles s'impliquer.

Le passe-jardins : une association qui fait du développement durable comme Monsieur Jourdain fait de la prose

L'association le passe-jardins a été créée en 1998 dans le but de " créer des jardins pour créer du lien social ". L'association cherche à promouvoir toutes les formes de jardins partagés et solidaires : jardins familiaux de développement social, jardins communautaires d'habitants, jardins d'insertion sociale et jardins pédagogiques. Tous ces jardins portent des valeurs communes de partage, de lien social retrouvé, de créativité, de respect de l'environnement... Avec 5 salariés aux formations variées (urbaniste, ingénieur agronome, animatrice jardinière), le passe-jardins a acquis une bonne compétence en conseil sur les projets de jardins et réalise des travaux d'expertises pour la Fondation de France. L'association s'occupe aussi de la formation sur la pédagogie de projet et le jardinage participatif pour les animateurs, les enseignants et les techniciens. Le passe-jardins travaille avec la Communauté urbaine de Lyon pour développer les projets de jardins partagés dans la ville. L'association a ainsi créé un premier jardin communautaire à Villeurbanne, (ce nouveau type de jardins est inspiré de l'expérience des jardins des Green Guerillas à New-York) dans le quartier Croix-Luiset : "Le vert Luiset", sur un terrain de 600m². Une animatrice de l'association anime ce jardin, en accompagnant l'appropriation du projet par les habitants. Ceux-ci décident eux-mêmes de l'aménagement et du fonctionnement du jardin. En place depuis un an, le vert Luiset remporte déjà un grand succès auprès des habitants du quartier.

U ne difficile mise en pratique

Un des mots d'ordre les plus célèbres du rapport Bruntland est " penser globalement et agir localement ". Le développement durable souffre justement d'avoir été défini en toute généralité et non dans un va et vient entre la théorie (globale, mais pas uniquement) et la pratique (locale, mais pas seulement). Comment mettre en pratique le développement durable dans la ville ? Quatre thèmes incontournables émergent du discours des acteurs : il faut passer par eux pour faire du développement durable au niveau local, mais ils sont problématiques car ils obligent à remettre en question les pratiques existantes.

Quatre thèmes incontournables

- La transversalité ou le problème de l'articulation entre les différentes dimensions

Pour la majorité des acteurs, le développement durable doit concilier les trois dimensions sociales,

économiques et environnementales, mais ce credo fort reste assez difficile à mettre en pratique, car il faut bien reconnaître que les logiques sont souvent contradictoires. Par exemple, la périurbanisation permet de résoudre les problèmes économiques et sociaux de ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir une maison plus près de la ville, mais pose des problèmes environnementaux : les logiques se " cannibalisent entre elles ".

En fait, faire du développement durable n'est pas concilier l'inconciliable, mais se donner des méthodes et des outils pour comprendre des systèmes complexes et pouvoir faire des arbitrages en connaissance de cause, comme l'expliquent des cadres du Grand Lyon. Pour certains acteurs, le développement durable passe par la mise en place d'un système de régulation de l'économie de marché, car la préservation de l'environnement est souvent incompatible avec les lois du marché. Mais quelles méthodes et quelles règles inventer ?

- Le temps ou la nécessité de passer du court terme au long terme

Sortir de la logique de l'économie de marché, c'est aussi arrêter de ne prendre que des décisions à court terme pour essayer d'envisager les conséquences à long terme. Un des apports fondamentaux du développement durable est de nous faire comprendre que nos comportements provoquent des pertes environnementales irréversibles. Il faut arriver à les éviter en allongeant l'horizon des décisions, mais cet exercice est difficile à cause de l'incertitude sur les conséquences de phénomènes complexes. Cela suppose aussi que l'horizon des décisions politiques dépasse la durée d'un mandat.

- Le territoire et le problème de l'articulation entre les différents échelons territoriaux.

Beaucoup d'ambiguïtés de la notion disparaissent si l'on envisage le développement durable sur un territoire au lieu de réfléchir au concept en général. Un territoire a ses propres enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent être analysés concrètement. Cependant, certaines logiques ne sont pas maîtrisables sur un espace trop petit. Une des limites du développement durable est liée au fait que les systèmes économiques, sociaux et environnementaux ne sont pas réactifs de la même manière et ne se situent pas sur les mêmes échelles du territoire. Les décisions économiques, en particulier, échappent souvent à la décision locale tout en ayant des conséquences locales fortes. Le problème est inverse pour certains problèmes d'environnement : les sources des pollutions sont locales, mais les conséquences sont parfois globales. Il est donc fondamental d'articuler les différentes échelles du territoire pour traiter ce type de problème : du local au global et inversement. Reste quand même à déterminer les échelons territoriaux les plus pertinents pour organiser l'action.

- La participation

Presque tous les acteurs interrogés considèrent que la participation de toutes les personnes concernées à l'élaboration des projets est une condition sine qua non pour réaliser les objectifs du développement durable. Cette exigence de " démocratie participative " bute cependant sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre. A quel niveau et comment organiser la participation ?

De plus, la mise en place d'instances de participation ne suffit pas toujours pour impliquer les différents acteurs dans le débat public. Les associations proches du terrain expliquent qu'il faut susciter la participation pour les projets, car souvent les gens n'y croient pas et ne vont pas s'impliquer sponta-

nément. Ce problème s'applique tout particulièrement au développement durable, thème assez complexe.

Des enjeux différents selon les acteurs

La mise en pratique du développement durable se conçoit différemment pour les différents types d'acteurs interrogés dans l'étude : les acteurs des collectivités locales, les urbanistes, les acteurs économiques ou les associations ont chacun leurs propres enjeux.

Les acteurs des collectivités locales : une bonne volonté mais un manque de pratique

Un nombre grandissant d'acteurs des collectivités locales est sensibilisé au développement durable. Les collectivités locales, avec la réalisation d'agendas 21, jouent en effet un rôle actif pour promouvoir le développement durable face à l'inertie des ministères. Mais pour faire plus largement partager le concept et mobiliser tous les acteurs des collectivités locales, il faut concrétiser la notion et lui donner des objectifs clairs. Or c'est précisément là que tout se complique : les acteurs les mieux informés avouent leurs lacunes sur les méthodes à employer. Plusieurs études ont déjà été réalisées au Grand Lyon pour apporter des solutions à ce problème. La création d'un observatoire du développement durable devrait permettre d'avoir une évaluation et un suivi de la situation de la ville, avec des indicateurs pertinents pour cerner sur quoi agir. La mise en place d'une mission développement durable pourrait favoriser le décloisonnement des différents services jusque là trop séparés. Le conseil de développement avec la démarche Millénaire 3 est une initiative pour associer les acteurs qui le souhaitent à la réflexion sur le Grand Lyon. Il reste cependant des efforts à fournir : comment mieux associer les services urbains du Grand Lyon, fonction historique de la Communauté, au travail sur le qualitatif qu'entraîne la mise en place du développement durable ? Comment faire participer les habitants à l'élaboration de projets concrets ? Enfin, comment articuler les actions du Grand Lyon avec celles des communes d'une part et celles des échelons supérieurs, d'autre part ?

Les aménageurs et les urbanistes : un début de remise en cause

Si les collectivités locales commencent à agir, la remise en cause est plus lente pour les aménageurs et les urbanistes. Il est vrai que le choc des cultures est violent car la mise en pratique du développe-

ment durable suppose une transformation profonde des pratiques urbanistiques actuelles. En particulier la participation des habitants aux projets d'urbanisme est encore très souvent négligée, avec des consultations très en aval de la conception des projets.

Certains acteurs notamment associatifs, soulignent aussi le manque de cohérence des projets d'aménagement du territoire en terme de développement durable, qui se traduisent souvent par différents plans (d'occupation des sols, d'environnement, de développement économique...) juxtaposés mais pas forcément coordonnés. Les nouvelles lois d'aménagement du territoire essaient de donner des cadres pour mieux intégrer ces différentes composantes de l'aménagement du territoire.

Pour les acteurs économiques, un enjeu essentiel : concilier le développement durable avec les impératifs de rentabilité économique.

Les entreprises ne s'investissent pas non plus massivement dans le développement durable, et ce d'autant plus que ce concept est difficile à concrétiser et à rendre compatible avec la rentabilité économique à court terme. En fait, les entreprises qui essaient de mettre en pratique le développement durable sont très souvent positionnées dans le secteur de l'environnement, car comme le dit un des acteurs : " le développement durable, c'est un peu notre business ". Les entreprises soulignent

l'absence d'incitations financières pour construire des locaux Haute Qualité Environnementale (HQE) ou encore installer la collecte sélective, même si la prise en compte du développement durable doit avant tout être une démarche globale.

La réflexion des entreprises pour la mise en pratique du développement durable est assez foisonnante. Certains insistent sur la nécessité de dépasser le clivage qualité / environnement pour concevoir une stratégie globale en terme de développement durable. D'autres soulignent que la mise en place du développement durable dans l'entreprise passe par la prise en compte de tous les partenaires de l'entreprise dans la réflexion, les employés et les sous-traitants tout autant que les clients. De façon plus prospective, il semble que le passage de la vente d'un produit à la fourniture d'un service conduit souvent à une meilleure prise en compte du cycle de vie des produits, ce qui est intéressant en terme de développement durable. Par exemple, Plastic Omnium a développé un service de location des bacs roulants au lieu de les vendre, ce qui l'a poussé à créer une usine de recyclage pour les bacs abîmés qu'elle récupère et remplace. Si les idées ne manquent pas, il s'agit de passer à la réalisation concrète et de sensibiliser les autres entreprises par l'exemple des bonnes pratiques, comme le fait l'APDD.

L'Association pour les pratiques du développement durable : aider les entreprises et les collectivités locales

L'APDD a été créée à Lyon en 1997, par trois écoles d'ingénieurs (INSA de Lyon, Ecoles des Mines de Saint Etienne et l'Ecole Nationale des Arts et Métiers), avec le soutien des collectivités territoriales de la région.

Installée à Saint Etienne depuis 1999, l'association regroupe aujourd'hui, des établissements publics d'enseignement, de recherche et d'études, des collectivités territoriales, des organismes consulaires, des associations ainsi que des entreprises et des experts. Ses objectifs sont l'incitation et l'accompagnement des pratiques du développement durable, dans ses trois dimensions : sociale, économique et environnementale. Ses actions sont tournées vers les entreprises et leurs partenaires (écoles d'ingénieur, collectivités territoriales...) sur le territoire rhonalpin, avec pour ambition de rayonner dans le Grand Sud Est. Ses domaines d'intervention sont multiples : information, sensibilisation et formation au développement durable, tant auprès des entreprises qu'auprès des acteurs de l'aménagement du territoire, accompagnement de projets, élaboration d'outils pour mieux prendre en compte le développement durable dans les entreprises ou les politiques publiques, recensement et capitalisation d'expériences... De nombreux chantiers sont en cours comme, par exemple, l'introduction du développement durable à l'INSA et à l'ENTPE, la mise en place de démarches de développement durable dans six zones d'activité de la Loire, la réalisation de fiches de bonnes pratiques du développement durable dans la Région ou encore la construction d'indicateurs de mobilité durable sur la métropole lyonnaise, avec Renault et le Laboratoire d'économie des transports. Avec 4 salariés, l'APDD intervient le plus souvent à la demande des acteurs tout en privilégiant la concertation permanente entre les différents partenaires des projets.

Les acteurs associatifs : des initiatives innovantes multiples, mais pas de structuration autour du développement durable.

Actuellement, ce sont les associations qui concrétisent les actions les plus innovantes en terme de développement durable, mais le milieu associatif n'est pas vraiment structuré autour du développement durable. Les associations ne jouent pas complètement le rôle d'intermédiaire de la société civile, qui consisterait à sensibiliser le grand public sur le développement durable et à faire émerger des revendications et des projets sur ce thème. Ce jugement doit être nuancé car le milieu associatif est très divers. Certaines associations comme l'APDD ont bien pour objectif la promotion du développement durable, mais surtout auprès d'acteurs clés et non vers le grand public. D'autres associations, comme Le passe-jardins, préfèrent se consacrer à la réalisation de projets précis sur le terrain plutôt que de constituer une force représentative revendicatrice. Les comités de quartier, qui ont longtemps joué le rôle de représentativité de la population ont du

mal à prendre en charge un nouveau type de revendications autour du développement durable. Enfin, les associations de protection de la nature ont pour vocation première la défense des sites naturels ou des espèces et sont souvent démunies face aux problèmes d'environnement en ville.

Comment ces associations peuvent-elles se structurer autour du développement durable pour avoir du poids dans le dialogue avec les autres acteurs ? Cette question est importante car il faut bien constater la relative faiblesse de la mobilisation des associations sur les questions d'environnement dans la ville et l'économie locale aujourd'hui.

La traduction concrète du développement durable dans la ville pose donc des problèmes spécifiques à chaque type d'acteur. Nul doute que les enjeux sont encore différents pour des groupes d'acteurs comme ceux du social, que nous n'avons pu interroger dans le cadre de cette étude.

Liste des personnes interrogées pour l'étude

Associations

Marie Hélène ALLEMANE, association OIKOS

Eric BAYE et Philippe BLANCHER, Economie et Humanisme

Florence BONNIER, association Le petit monde

Yannick BOURRAT, association Le passe-jardins

Blandine ROME, association Robins des Villes

Sophie SZYMKOWIAK, APDD

Philippe VAUFREY, HESPUL

Acteurs économiques

Gérard BERNE, DRIRE

Pierre BRIGLIA et Bénédicte CLEMENT-PARARD, APPEL

Colette GUIGNET, PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS

Acteurs des collectivités locales

Laurent COGERINO, Rhônalpénergie-environnement

Patrick LUSSON, Mission prospective et stratégie d'agglomération (Grand Lyon)

Guy PEYRETTI, direction générale des services urbains et de la proximité au Grand Lyon

Jean VILLIEN, Mission écologie urbaine (Grand Lyon)

Urbanisme, aménagement du territoire

Alain BONNAFOUS, Lyon II et LET

Henri BOTTA, INSA de Lyon

Joëlle BOURGIN, urbaniste indépendante

Philippe DHENEIN, ENTPE

Jean-Paul DUMONTIER et Emmanuel BOUTEFU, CERTU

Jany DHERVILLEZ, Agence d'urbanisme de Lyon

Gérard PORTAL, urbaniste

Quelques événements liés au développement durable

Assises de la solidarité internationale

Contact : Jean Noël Mabilia
Espace Rhône-Alpes Coopération
14, avenue Berthelot 69361 Lyon Cedex 07
Tél : 04 78 96 79 62 - Fax : 04 78 69 69 28
Jean-Noel.Mabilia@ish-lyon.cnrs.fr
Web : www.arcades-international.org
Période : novembre

Biennale Europe Travail Emploi

Contact : Lasaire /Centro Internazionale Studi
Sociali/Observatoire Social Européen
Pierre Héritier
32, rue de la Résistance 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 41 94 04 - Fax : 04 77 38 68 97
lasaire@wanadoo.fr
Période : novembre

Biovision

Contact : Eric Poincelet
66 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon
Tél : 04 78 77 04 61 - Fax : 04 78 77 04 62
Web : www.biovision.org
Période : février

Envirorisk

Contact : Frédéric Chateaufieux
50 bis, quai Joseph Gillet 69004 Lyon
Tél : 04 72 98 26 61 - Fax : 04 72 98 26 70
chateaufieux@dpe-edition.com
Web : www.dpe-edition.com
Période : juin

Expothem

Contact : Xavier Pitance
BP 87 69683 Chassieu
Tél : 04 72 22 32 73 - Fax : 04 72 22 32 58
Période : mars

Forum des associations humanitaires

Contact : Laurence Hardy
234, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne
Tél : 04 78 68 19 86 - Fax : 04 78 68 96 90
Période : novembre

Les journées d'information du GRAIE

Contact : Elodie Brelot
664, boulevard Niels Bohr 69603 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77
graie@urgc-hu.insa-lyon.fr
Web : www.graie.org

Période : variable

Nature en fête

Contact : Béatrice d'Yvoire
10 rue Deshay 69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon
Tél : 04 72 32 59 00 - Fax : 04 72 32 59 49
stefoycom@dial.oleane.com
Période : mai

Novatech

Contact : Elodie Brelot
64 boulevard Niels Bohr BP 2132
69003 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77
graie@urgc-hu.insa-lyon.fr
Web : www.graie.org
Période : juin

Plantes en fête

Contact : Delphine Amate
2, place Sathonay 69001 Lyon
Tél : 04 72 98 54 04 - Fax : 04 72 98 54 05
Période : juin

Primevère

Contact : Patricia Friedmann
9, rue Dumenge 69004 Lyon
Tél : 04 74 72 89 90 - Fax : 04 74 72 89 91
primevere@wanadoo.fr
Période : février

RAM - Rencontres pour une Autre Mondialisation

Contact : Sophie Brie
5, place Saint-Jean 69005 Lyon
Tél : 04 78 37 13 09
ramlyon2002@hotmail.com
Période : fin janvier / début février

Salon des Energies Renouvelables

Contact : Xavier Pitance
BP 87 69683 Chassieu
Tél : 04 72 22 32 73 - Fax : 04 72 22 32 58
Web : www.energie-ren.com
Période : mars

Semaine pour l'Emploi des Handicapés

Contact : Gilbert Neves
13, rue Domer 69 007 Lyon
Tél : 04 72 71 59 60 - Fax : 04 78 72 02 68
lyon@adapt.org
Web : www.adapt.org
Période : novembre

Retrouvez
les productions de Millénaire 3,
les débats du Conseil de développement
sur :

Millénaire3.com

Mission "prospective et stratégie d'agglomération"

Grand Lyon
20, rue du Lac 69003 LYON

Contact :
Jean-Loup MOLIN - Tél. 04 78 63 46 78
Patrick LUSSON - Tél. 04 78 63 46 65

Fax : 04 78 63 48 80
Mel : millenaire3@grand-lyon.org

